

la réserve d'or en augmentant cette dernière. A la fin d'ait, nous avions dans la réserve 8 millions de dollars en or en sus de ce que l'on juge ordinairement nécessaire pour maintenir notre crédit sur les différents marchés du monde. En une autre occasion, je serai heureux de discuter cette suggestion et d'étudier toute la question de l'émission de devises légales lorsqu'il s'agira du paiement de l'emprunt du chemin de fer Canadian Northern et du Grand-Tronc-Pacifique. Dans le premier cas, il s'agit de 45 millions et dans l'autre, si je me rappelle bien, de 10 millions. Une partie de cet emprunt a été retirée. L'on me dit que la majorité de ces emprunts forme encore une partie des devises légales du pays, pour lesquelles il faut maintenir une réserve d'or suivant les termes de la loi.

M. VALLANCE: Le premier ministre a prononcé il y a quelques jours des remarques qui m'ont intéressé. A la page 69 du *hansard* (édition anglaise non révisée), je relève cet extrait de son discours:

Dès que nous eûmes pris le pouvoir, dans la soirée du 7 août, nous avons immédiatement déclenché les rouages afin de nous procurer les renseignements disponibles sur la situation du chômage au Canada.

Le premier ministre ajouta qu'il adressa des télégrammes aux diverses provinces leur demandant de convoquer une réunion du Conseil canadien du service de placement. Ce conseil se réunit et fit dix ou douze suggestions au Gouvernement. Si les honorables députés veulent bien lire la résolution en discussion, ils constateront qu'elle faisait partie de la première suggestion du conseil. Je pense que le premier ministre a bien fait de donner cette forme à sa résolution, mais je vais lui demander s'il a l'intention d'accorder la même attention à la dixième suggestion du comité, qui se lit ainsi:

Que le gouvernement fédéral donne tout l'encouragement possible à la vente du grain, des produits agricoles et des autres produits primaires du Canada.

Je n'ai aucun doute que le premier ministre ne puisse dire à la Chambre et aux cultivateurs de l'Ouest du Canada ce qu'il entend faire à cet égard. Je lui demande de se prononcer parce qu'aujourd'hui la puissance d'achat des agriculteurs est presque éliminée. Tout juste avant mon départ de l'Ouest, je me trouvais à Revenue, ville située dans le centre de la partie occidentale de la Saskatchewan. A cet endroit, le blé pour bestiaux n° 1, livré à l'éleveur du syndicat de vente, ne comportait qu'un premier paiement au cultivateur de 3 c. $\frac{1}{2}$ par boisseau. Cela était tout à fait insuffisant pour payer les frais du

battage. Le syndicat faisait un paiement initial de 9 c. pour l'orge. L'honorable député de Willow Bunch (M. Donnelly) m'a dit qu'il avait appris par un télégramme venant d'Abernethy qu'un chargement de wagon de seigle expédié de sa ferme à la tête des lacs lui avait rapporté le chèque énorme de \$3. Si le cultivateur ne peut obtenir plus de \$3 pour un wagon de seigle, il ne peut certainement pas acheter de marchandises. C'est pourquoi les fabricants cessent leurs opérations.

Je vois que le ministre de l'Agriculture disait à l'exposition de Toronto qu'il voulait toujours promouvoir les intérêts agricoles. Je le félicite de ces paroles. Naturellement, les cultivateurs du Canada ne s'attendent pas à autre chose de leur ministre de l'Agriculture. Il a aussi mentionné qu'il essayait de trouver un débouché en Argentine pour notre surplus de vaches laitières. L'honorable député de Labelle a touché ce point aujourd'hui. Ceux d'entre nous qui ont eu le privilège de faire partie du dernier parlement se souviendront que l'on prétendait que nos vaches laitières ne jouaient plus au Canada le rôle important qu'elles avaient eu sous le régime précédent. Ils veulent maintenant empirer l'état de choses existant par l'expédition de vaches laitières à l'étranger. Cependant, je constate que le premier ministre désire vivement prendre la parole.

L'hon. M. BENNETT: Oh! non.

M. VALLANCE: Au nom des agriculteurs de l'Ouest, je prie le premier ministre de me dire s'il a une proposition à faire au sujet du dixième avis présenté par la réunion qu'il a convoquée.

M. le PRESIDENT: Plaît-il au comité d'adopter le projet de résolution?

M. VALLANCE: Après avoir convoqué une telle réunion, le premier ministre devrait sûrement pouvoir annoncer aux cultivateurs de l'Ouest et même de tout le pays, ce qu'il pense de cet avis, même s'il ne peut lui donner suite.

M. REID: Une question au sujet des municipalités. Des municipalités de mon comté ont déjà, cette année, déboursé de fortes sommes pour venir en aide aux sans-travail. Les municipalités, on ne l'ignore pas, tirent la plus grande partie de leur revenu de l'impôt foncier qui pèse très lourdement, à l'heure actuelle, sur les propriétaires et en force plusieurs à abandonner leurs propriétés. Les six municipalités que j'ai l'honneur de représenter ont des obligations qui s'élèvent à plus de six millions de dollars. Les dépenses engagées par les conseils municipaux sont limitées par